

député, il y a la vague croissante de l'interprétation ou des idées personnelles du journaliste.

Les media ne rapporteront donc plus ce qu'a dit le député de Peace River, mais ce que quelqu'un d'autre aura cru lui entendre dire ou, s'éloignant davantage de la réalité, ce que, d'après le journaliste, le député aura voulu dire. On ira même plus loin; on dira que l'interprétation qu'on attache aux propos du député n'a vraiment pas de sens, et le commentaire ne traduira donc plus que la pensée d'un journaliste sur un sujet donné.

Je le répète, monsieur l'Orateur, c'est là un des problèmes. Ayant pratiqué cet art compliqué avec autant d'habileté, je suppose, que la plupart de ceux qui s'y adonnent, j'en connais bien tous les traquenards. Je pense que fondamentalement le problème ne vient pas tellement de ce que le commentateur, le chroniqueur, ou quiconque désire personnellement faire une chose de ce genre, mais bien plutôt de ce qu'il faut satisfaire une demande actuellement très élémentaire, de la part du public, pour ce genre de réflexions en comprimés, d'opinions instantanées, et autres choses semblables.

A mon avis, nous autres, députés, avons parfaitement le droit de dire que les organes de diffusion, pour avoir préservé jalousement, au cours des ans, leur droit d'être, comme on dit, considérés comme le quatrième pouvoir, comme une partie intégrante du processus démocratique ou parlementaire, ont parfaitement le droit de commenter et de rapporter comme ils le veulent les activités de notre honorable Chambre, de n'importe quel député, ou du gouvernement. Et personne ne conteste ce droit. Mais ce que je tiens à vous dire, monsieur l'Orateur, c'est que cela est peut-être en train de devenir un processus à sens unique, et que nous avons le devoir de nous demander, plus souvent qu'actuellement, si les députés et les personnes à qui et de qui j'ai parlé n'ont pas elles aussi, en revanche, le droit, si les organes de diffusion ont tort, de le signaler. En d'autres termes, nous faut-il souffrir à tel point en silence lorsqu'il est évident qu'il y a une erreur et déformation? Je pense que non et c'est très malsain lorsque cela se produit.

Au cas où l'on verrait là l'idée de restreindre les média, je sais par expérience que la grande majorité des journalistes consciencieux feraient bon accueil à ce genre de confrontation. A mon avis, en même temps que nous devons informer les Canadiens mieux que jamais, le gouvernement et les députés

[L'hon. M. Jamieson.]

eux-mêmes doivent trouver le moyen et le temps de relever et de signaler les erreurs flagrantes qui se commettent même dans les meilleurs milieux journalistiques. Mon objectif dépasse, je pense, premièrement, la communication d'informations et, deuxièmement, l'aptitude du public à avoir totalement accès à cette information.

Le troisième aspect—l'aspect essentiel peut-être—de tout ce mécanisme de l'information, qui nous permettra de réaliser la seconde partie de la tâche que j'ai évoquée au début de mon intervention, à savoir tenter de définir des buts et des objectifs et tracer en quelque sorte la voie au public canadien, c'est de voir à ce que ce public soit en mesure d'utiliser cette information d'une manière efficace, en ayant par exemple à sa disposition un choix de média les plus divers. C'est là la protection fondamentale que nous pouvons accorder dans ce domaine complexe. Ceci ne pourra être réalisé que si le public est prêt à examiner différents points de vue, quels que soient les média utilisés, et à faire intervenir également son jugement personnel qui demeure un facteur essentiel. Si le public agit de la sorte et s'il prend connaissance de toutes les informations disponibles, alors il se rendra probablement compte, par exemple, que la vérité se situe plus ou moins à mi-chemin entre Douglas Fisher et Lubor Zink.

Quoi qu'il en soit, monsieur l'Orateur, dès que cela se produit et dès qu'il existe un public intéressé et éclairé, nous devons nous demander si cela contribuera à nous assurer la participation et la compréhension que nous cherchons. Je ne le crois pas, sauf s'il nous est aussi possible, de quelque façon, d'exercer une influence sur tous les média et sur ceux qui les utilisent, afin de corriger ce qui est aujourd'hui un déséquilibre flagrant du sens des valeurs dans toute la nation.

Notre économie de commercialisation, toute efficace qu'elle ait été pour nous offrir un étonnant éventail de produits de consommation et nous assurer l'abondance, a bel et bien fait naître je pense, chez les Canadiens un discernement d'un nouveau genre, fort superficiel en vérité. Les média ont beaucoup mieux réussi à vendre des produits commerciaux qu'à faire accepter des idées. Ce qu'en réalité on demande aux gens, aujourd'hui beaucoup plus que jamais auparavant, c'est de porter un jugement de valeur entre, par exemple, la voiture A et la voiture B, ou entre toute cette gamme de produits de consommation à laquelle j'ai fait allusion. La conséquence de cet énorme impact des média